



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'550
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 676.004
N° d'abonnement: 1096783
Page: 5
Surface: 15'234 mm²

Dispositif pilote pour dépolluer les eaux

Vinzel (VD) ► Sur la Côte vaudoise, les eaux de surface seront filtrées grâce à des «murs» perméables placés dans les anciens décanteurs des vignobles.

Un nouveau système écologique de dépollution des eaux de surface est testé à Vinzel, sur La Côte vaudoise. Des «murs» de substrat filtrant ont été installés dans un ancien décanteur. Ils piégeront les résidus de produits phytosanitaires, avant qu'ils ne rejoignent un cours d'eau.

Ces décanteurs, qui ressemblent à de grands bassins en béton, datent des années 1960. Dans les zones viticoles, ils servaient à récupérer la terre qui glissait le long des parcelles lorsqu'il pleuvait. «Sans eux, les vigneron

voyaient leur vigne fondre au gré des orages», a expliqué lundi Jean-François Rubin, président de la fondation La Maison de la rivière.

La présence d'herbe entre les vignes a limité cette érosion, de sorte que ces décanteurs ne sont plus utilisés. Mais ils existent toujours, et même en grand nombre: «Il y en a plus d'un millier entre Lausanne et Genève», a calculé Jean-François Rubin.

La Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia) à Genève, La Maison de la rivière à Morges et la start-up Ecavert ont eu l'idée d'utiliser ce réseau existant pour dépolluer les eaux. «Car 80% de l'eau qui se déverse dans les cours d'eau passe à un moment donné dans ces décanteurs», a observé M. Rubin.

Les partenaires ont mis au point un système écologique baptisé Gelbert Biobeds, du nom de la Fondation Gelbert qui a financé l'installation. Dans un décanteur sis à Vinzel, ils ont installé des «murs» perméables, remplis de substrats divers, comme des mélanges de terre, de paille ou de charbon actif, par exemple.

L'eau sera filtrée en percolant à travers les «murs» de cette installation pilote. Le projet Agri-Fish sera suivi durant un an et éventuellement ajusté. La qualité de l'eau à l'entrée et à la sortie du décanteur ainsi que dans la rivière sera analysée. «D'ici à fin 2017, nous devrions pouvoir proposer une commercialisation à grande échelle aux communes intéressées», a ajouté Jean-François Rubin. **ATS**